

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 12 janvier 2011.

Aménagement du terrain des futurs locatifs de FOUGERES HABITAT :

Le Maire présente sur plan, le projet définitif des travaux de viabilisation du terrain d'emprise des futurs logements locatifs ainsi que des travaux de rectification du virage sur la rue du Couesnon près de l'école publique.

Le conseil municipal :

- valide le projet définitif et le dossier de consultation des entreprises
- adopte le plan de financement de ces travaux
- et autorise le Maire à lancer la consultation des entreprises par procédure adaptée.

Assainissement collectif :

Le Conseil municipal décide de fixer un montant forfaitaire de redevance d'assainissement pour les usagers non utilisateurs du réseau d'eau potable, raccordés ou raccordables au réseau (bénéficiant d'un puits).

Ce montant sera calculé sur la base d'une consommation de :

- pour les particuliers : 25 m³ consommés par personne au foyer et par an
- pour les entreprises : forfait de 50 m³ consommés par an.

Le conseil municipal accorde le dégrèvement de la redevance assainissement sur une surconsommation d'eau due à une fuite après compteur chez un particulier.

Personnel communal :

Suite à une réorganisation intervenue dans le cadre du départ en retraite d'un agent, le Conseil municipal décide de porter le temps de travail d'un agent chargé de l'entretien des bâtiments communaux à temps plein à compter du 1^{er} février 2011.

Décision modificative du budget 2010 :

Le conseil municipal décide de modifier le budget primitif en vue d'abonder les crédits à l'article correspondant au dégrèvement de la taxe foncière des jeunes agriculteurs.

Désignation d'un délégué à la MARPA de Parcé- Luitré :

Le Conseil Municipal confirme la désignation de Madeleine DENIS en qualité de représentante du Conseil municipal à la MARPA de Parcé – Luitré.

Prêt de salle de réunion aux candidats aux scrutins électoraux :

Le Conseil municipal décide la mise à disposition à titre gratuit d'une salle de réunion aux candidats aux élections.

Informations :

- Dans le cadre de recherches de solutions pour rendre conformes certains bâtiments au regard de la réglementation en défense incendie, Monsieur le Maire indique avoir, par courrier, sollicité le Syndicat des Eaux du Chesné. Il a ainsi évoqué une autre solution technique que celle de réaliser une réserve incendie enterrée.

- Monsieur le Maire informe du renouvellement de certains matériels informatique du secrétariat de mairie tombés en panne en décembre dernier et précise que ce parc

informatique date de 2005. L'achat d'un serveur pour le réseau, de deux ordinateurs (poste accueil et finances) et d'une imprimante s'élève à 3 433.50 € HT.

- Il précise la décision de changement d'un véhicule pour les services techniques devenu inutilisable et de l'acquisition d'un Renault express d'occasion au montant de 2000 € auprès du garage BOURSERIE à Javené.

Questions diverses :

Le Conseil municipal décide de la gratuité de la mise à disposition de la salle des fêtes lors des représentations de théâtre par l'association communale JAV'SCENE.

Michel BRARD fait le point sur les demandes d'autorisation de construire de l'année 2010 : 16 permis pour maisons individuelles ont été délivrés ce qui correspond à la moyenne annuelle depuis 1995. Actuellement il y a environ 90 lots disponibles sur l'agglomération.